

LICENCE PROFESSIONNELLE du CNAM*

Métiers de la gestion et de la comptabilité : responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise

Arrêté du 08/07/2021

* CNAM : Conservatoire National des Arts et Métiers

QUELS MÉTIERS ?

- ◆ Comptable-conseiller
- ◆ Conseiller de gestion
- ◆ Animateur-conseil
- ◆ Chargé de clientèle agricole en banque.

⇒ Pour les exploitants ou leurs conjoints qui souhaitent s'investir davantage dans la gestion de leur exploitation.

Employeurs potentiels : centre de gestion et association de gestion et comptabilité agricoles, cabinets comptables, établissements publics (chambre d'agriculture, DDT...), coopératives et organismes agricoles, banques avec service agricole ou entreprises du monde rural.

POURSUITE D'ÉTUDES

- ◆ Master Management de projet et d'affaire du CNAM

PUBLIC CONCERNÉ & CONDITIONS D'ADMISSION

Apprentissage : candidats post bac jusqu'à 29 ans révolus* ayant signé un contrat d'apprentissage avec un employeur du secteur professionnel.

*Limite d'âge non applicable dans certains cas (art. L6222-2 du Code du travail).

Formation continue : candidats engagés dans la vie professionnelle ou demandeur d'emploi.

La licence professionnelle est ouverte :

- ◆ Aux titulaires d'un bac +2 (BTS, L2, DUT) ou autres diplômes homologués de niveau 5 ou reconnus équivalents dans un domaine de formation compatible avec celui du diplôme visé (BTS ACSE / ACS'Agri – BTS PA / ME - BTS ACD – tout BTS/DUT/BUT relevant du domaine agricole et/ou de la comptabilité générale et/ou de la banque) ;
- ◆ Aux personnes justifiant d'un niveau de formation bac + 2 reconnu par la validation d'études supérieures en rapport avec le diplôme visé ;
- ◆ Aux personnes justifiant d'une expérience professionnelle ou personnelle, dans les conditions fixées par les dispositions de la loi du 17 janvier 2002 relatives à la validation des acquis de l'expérience ;
- ◆ Après les deux premières années de bachelor agro.

ORGANISATION de la FORMATION

Apprentissage	Formation continue
◆ Rémunération assurée par l'employeur, comprise entre 27 % et 100 % du SMIC selon l'âge et l'année de formation de l'apprenti. ◆ Possibilité d'obtenir différentes aides en fonction de sa situation (aide au permis, aides régionales, cartes d'étudiants des métiers...)	Selon la situation du candidat : ◆ La rémunération au titre de la formation professionnelle est possible : France Travail selon la réglementation en vigueur. ◆ Le coût de la formation peut être pris en charge en partie ou totalité par France Travail, Transition Pro, le CPF et les organismes concernés selon la réglementation en vigueur.
◆ De septembre à juillet. En présentiel ◆ Centre de formation : 595 heures réparties sur 17 semaines ◆ Entreprise : 35 semaines dont 5 semaines de congés payés. ◆ Alternance par périodes de 2 à 4 semaines. ◆ Les temps de formation prennent en compte les périodes de fortes activités liées aux opérations comptables.	

FICHE RNCP 40289

NIVEAU 6

DÉLIVRÉ PAR LE
MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA
RECHERCHE

APPRENTISSAGE ET
FORMATION CONTINUE
EN 1 AN

INSCRIPTION ET
ADMISSION SUR
DOSSIER ET ENTRETIEN
INDIVIDUEL PERMETTANT
D'ÉVALUER LA
MOTIVATION ET LE
PROJET PROFESSIONNEL



POSSIBILITÉ DE
RESTAURATION ET
D'HÉBERGEMENT
SUR DEMANDE

RÉSULTATS





OBJECTIFS

- ♦ Maîtriser l'analyse et le fonctionnement d'une entreprise agricole.
- ♦ Mettre en œuvre une stratégie de développement en s'appuyant sur ses compétences en comptabilité, gestion, droit et fiscalité dans le milieu agricole.
- ♦ Former et qualifier des managers en organisation en capacité de gérer des projets, en intégrant des dimensions contractuelles, juridiques et de contrôle financier.

CONTENU de FORMATION

- ♦ Pole comptable agricole : tenue et analyse des comptes, établissement des états de synthèse, saisie comptable via logiciel, étude des cycles comptables, règle.
- ♦ Pole juridique : droit rural, gestion des sociétés agricoles, tenue d'assemblées générales, analyse des baux et reprise d'exploitation.
- ♦ Pole social : contrats types en milieu agricole, choix du statut, droit du travail, gestion des équipes, rémunération.
- ♦ Pole fiscal : TVA, IS agricole, fiscalité des particuliers, droit d'enregistrement, fiscalité propre au secteur agricole.
- ♦ Pole gestion : lecture de tableaux de bord, gestion financière et budgétaire, dossier de gestion, financement, création d'entreprise agricole.
- ♦ Pole communication-langues : rédaction de documents professionnels, anglais technique, communication orale et écrite, animation de réunions, communication.
- ♦ Projet tutoré : l'apprenant réalisera un projet en lien avec son entreprise d'accueil. Ce projet favorisera l'application des connaissances dans un contexte réel, en réponse aux enjeux concrets du monde agricole.
- ♦ Enjeux transition écologique
- ♦ Stage ou activité entreprise

ÉVALUATION - VALIDATION (à confirmer)

La certification repose sur les 3 composantes suivantes :

- ♦ La réussite à des examens écrits ou oraux attestant l'acquisition des connaissances fondamentales et appliquées permettant l'exercice de l'emploi et des métiers référencés.
- ♦ La réalisation d'un rapport d'activité et d'un projet tuteuré. Ces projets donnent lieu à la production d'un rapport et d'un mémoire, soutenus oralement devant un jury mixte (professionnels et enseignants).
- ♦ La période en entreprise est évaluée en 3 étapes : le mémoire, la soutenance et l'évaluation au travers des grilles renseignées par le maître d'apprentissage.

UNE FORMATION
PROFESSIONNALISANTE
RÉALISÉE AVEC LA
PARTICIPATION
D'INTERVENANTS
EXTÉRIEURS SPÉCIALISÉS
DANS LEURS DOMAINES.

CETTE FORMATION MET À
DISPOSITION DES
EMPLOYEURS, DES
PERSONNELS
OPÉRATIONNELS SUR LE
TERRAIN CAPABLES
D'ASSURER LA TENUE
COMPLÈTE D'UN DOSSIER
AGRICOLE ET PORTEUR
D'UN PORTEFEUILLE
AGRICOLE.



CETTE FORMATION A UNE
APPROCHE MÉTIER
PAR LA PRATIQUE ET
PERMET DE RENFORCER
SES COMPÉTENCES
EN GESTION.

TARIF

APPRENTISSAGE :
FINANCEMENT PAR LES
OPCO.

FORMATION CONTINUE
SUR DEMANDE.

CFAA du Doubs
CFPPA de Chateaufarine
10 rue François Villon
25000 Besançon
Tél : 03 81 41 96 40

cfa.doubs@educagri.fr
cfppa.chateaufarine@educagri.fr
chateaufarine.educagri.fr

Site internet



Responsable de formation :

Mélanie Brossard
melanie.brossard@educagri.fr

Pour les personnes en situation
de handicap, contacter :
refhandi.chateaufarine@educagri.fr



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

